

Décision 10/CP.3

Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote

La Conférence des Parties,

Remerciant de leur contribution les Parties qui ont communiqué des rapports sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote,

Prenant note des progrès réalisés au cours de la phase pilote, tels qu'ils ressortent du rapport de synthèse sur les activités exécutées conjointement ¹ et du document succinct de mise à jour sur les contacts pris et les activités menées ²;

1. *Prend note* du rapport de synthèse sur les activités exécutées conjointement 1/;

2. *Confirme* sa décision 5/CP.1 sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote;

3. *Adopte* le cadre uniformisé de présentation des rapports figurant dans le rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa cinquième session³, et *invite* les Parties à se conformer à ce mode de présentation et à communiquer au secrétariat des informations sur les résultats pratiques de son utilisation pour permettre de le modifier si nécessaire.

*2ème séance plénière
1er décembre 1997*

¹FCCC/SBSTA/1997/12 et Corr.1 et 2, et Add.1.

²FCCC/SBSTA/1997/INF.3.

³FCCC/SBSTA/1997/4.